

ETRE AUTORITAIRE OU AVOIR DE L'AUTORITE

Marie-Christine Seys TSTA/E

Jean-Paul Godet PTSTA/E

PROLOGUE

Nous avons plaisir à partager avec vous nos réflexions à propos de la notion d'autorité, réflexions évolutives...

Celle-ci nous paraît, en effet, traverser tous les champs sociaux tant son exercice est répandu dans le domaine politique, social, professionnel ou familial d'où notre intérêt...

Régulièrement questionnée, l'autorité est classiquement assimilée à un pouvoir devant lequel on s'incline par respect ou par crainte sans que son détenteur soit contraint d'utiliser la force physique.

Mais on peut la considérer aussi sous l'angle des relations entre personnes. C'est le propos des sciences humaines en général et, parmi elles, de l'analyse transactionnelle.

En effet, l'étymologie latine nous enseigne que ce mot "auctoritas" a beaucoup de sens qui rendent compte de ses divers aspects, parmi lesquels "garantie, confiance, influence, conseil, modèle" ; le mot "auctor", d'où il procède, signifiant "celui qui augmente la confiance, qui est garant, le maître, celui qui pousse à agir, le fondateur". Ainsi l'autorité est l'apanage de celui qui détient le "leadership" soit par sa fonction soit par sa capacité personnelle à guider. Elle ne peut se comprendre sans référence aux mécanismes d'identification positive, voire de projection, des subordonnés sur le leader, souvent assimilé à "celui qui sait".

Mais elle peut être partagée et éclairée par un certain nombre de dispositifs qui en fait visent à renforcer sa légitimité en augmentant la connaissance explicite par les personnes de ses finalités et de ses limites et, par là même, la reconnaissance de ses fondements et la validation de ses modes d'expression. Elle acquiert ainsi une dimension spécifique : elle ne découle plus naturellement du statut ou de la position sociale ou professionnelle, nécessaire mais non suffisante, mais elle s'enracine dans l'aptitude à coopérer de celui qui la détient. Elle se négocie régulièrement en vue de relations claires et stables (ce qui consiste d'abord à tracer clairement la limite entre ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas : la loi, en effet, ne se négocie pas, elle s'applique ou se conteste dans les instances appropriées).

De plus, Claude Steiner dans "L'autre face du pouvoir " souligne que c'est la "puissance" interne - qu'il oppose au "pouvoir" sur les êtres et les choses , illusoirement assimilé à la "toute puissance" - qui va générer cette compétence à négocier, celle-ci renforçant à son tour la puissance véritable. Il définit plus précisément la puissance comme "la faculté de faire se produire ce que nous recherchons et d'empêcher ce que nous ne voulons pas". Le contraire étant la marque de l'impuissance. On peut aussi l'associer à un sentiment de tranquillité intérieure, à une conscience lucide, à une bonne distance aux événements et aux êtres alliés à une capacité d'invention et de créativité réelle.

Aussi nous pensons que l'autorité juste ne se résume pas seulement au charisme personnel mais comporte le partage du savoir-faire dans la tâche comme dans les processus relationnels avec ceux dont on a la responsabilité, en vue d'une réussite commune ; cette co-responsabilité négociée garantit contre les dérives. L'autorité ressortit donc d'un art de la communication respectueuse et non de la manipulation par la pression ou le charme.

Claude Steiner précise d'ailleurs que la confusion est fréquente entre "pouvoir" et "puissance" pour les personnes investies d'une autorité quelle qu'elle soit et souligne que c'est le sentiment d'impuissance interne qui amène les gens à récupérer artificiellement du pouvoir en initiant des "jeux de pouvoir". La différence entre ces deux notions nous semble particulièrement importante quand l'autorité s'exerce vis à vis de personnes inégales par l'âge, le statut social ou la santé physique ou mentale car le pouvoir peut conduire alors à "l'abus de pouvoir" dont on sait les conséquences à quelque niveau qu'il se situe.

Or le sentiment de puissance interne, qui permet la lucidité, est d'abord lié à la satisfaction des besoins et au sentiment de bien-être, de sécurité et d'accord avec soi. Il peut sembler paradoxal de s'occuper d'abord de soi-même quand on a à s'occuper d'autrui mais cependant c'est sans doute une clef, peut-être la principale, car l'insatisfaction et le mal-être internes génèrent dans la relation des jeux psychologiques inconscients et des jeux de pouvoir conscients en empêchant la lucidité, la souplesse et la sérénité. Donc l'autorité s'exerce déjà vis à vis de soi-même dans un véritable souci de soi qui permettra un authentique souci de l'autre (des autres) et l'exercice d'une autorité juste...tant la relation avec soi-même et la relation à l'autre nous semblent aller de pair ...

Corollairement, il s'agit de mettre en place des procédures aidantes pour faciliter les relations et aider à la réussite dans le domaine considéré. Nous avons donc choisi d'évoquer principalement, en lien avec ce prologue , deux pistes de réflexion :

1. L'utilisation pertinente des Etats du Moi : nous soulignerons les liens entre le modèle fonctionnel et le modèle structural en situation d'autorité.
2. La prévention ou la remédiation des processus dommageables par le triangle d'autonomie (3 P), les marques d'attention appropriées et le traitement des jeux de pouvoir entre autres.

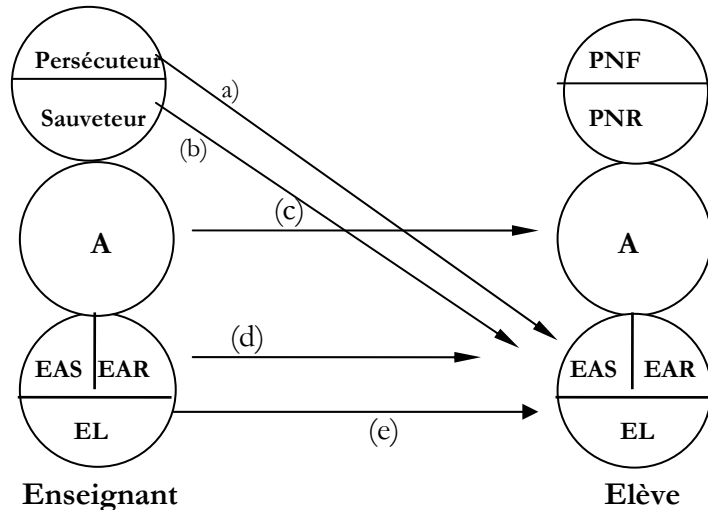
PRESENTATION AVEC LE MODELE DES ETATS DU MOI :

A) L'autorité tyrannique : modèle fonctionnel des Etats du Moi inappropriés

Il est possible de concevoir l'autorité tyrannique à travers tous les états du moi fonctionnels inadaptés à la situation :

Etats du moi inappropriés :

Schéma 1



Dans l'autorité tyrannique, la personne tente de se servir de son entourage, à son insu, pour aller mieux. Dans cette forme d'autorité un enseignant peut par

- utiliser un Parent Normatif persécuteur en imposant une loi injuste (a)
- surprotéger ses élèves : sauveur (b)
- rester dans l'état du Moi Adulte en continuant une explication alors que deux élèves exemple : se battent dans la classe. (le faux- self) -> (c)
- s'adapter sans réfléchir aux propositions d'élèves ou s'amuser hors à propos en perdant dans les deux cas le contrôle du processus. (d) , (e)

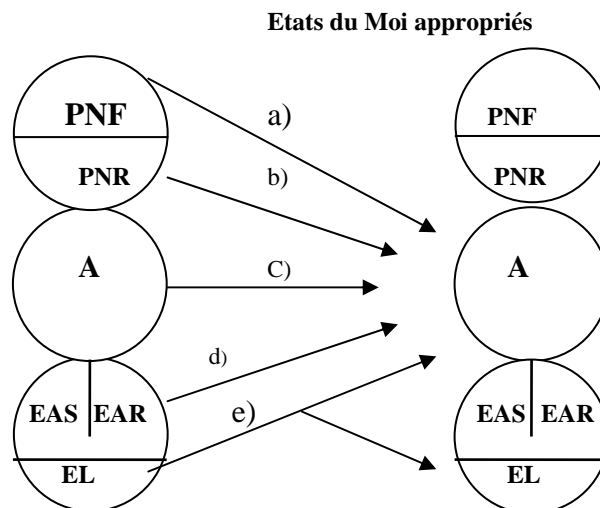
L'autorité tyrannique renforce les inhibitions et parfois stimule la peur, la dévalorisation, la démotivation et le chahut. Cette manifestation de l'autorité va de pair avec une mauvaise utilisation des règles de protection et de permission. Hélène Reuss dans son article¹ sur l'autorité saine en décrit les conséquences chez les enfants.

¹ AAT 84 « l'autorité saine »

B- L'autorité saine : modèle fonctionnel des Etats du Moi

Selon cette approche, le terme « autorité saine » regroupe l'autorité fonctionnelle et l'autorité rationnelle décrite par Eric Berne².

schéma 2 :



a) « *Je viens de t'entendre insulter ton voisin, je ne suis pas d'accord avec ce comportement.* »

b) « *J'aime beaucoup la présentation de ton rapport de stage, cela démontre de ta part une réelle volonté de réussite, Bravo !* »

c) « *Je constate que tu ne réponds pas à ma question et que tu parles avec ton voisin, que se passe t'il pour toi ?* »

d) « *Votre proposition de repousser le devoir de maths me paraît logique dans la mesure ou vous prenez en compte la masse de travail qui vous est demandée en ce moment, je reviens donc sur ma décision et j'accepte un délai supplémentaire de 8 jours.* »

e) Françoise, une enseignante en CFA (centre de formation d'apprentis) constatait que son cours de deux heures le lundi après midi était souvent parasité par la fatigue de plusieurs élèves apprentis en pâtisserie. Ces derniers disaient-ils, étaient épuisés par un week-end de travail intense. Elle décida de contractualiser avec la classe 20 minutes des sieste sur les tables. « *J'apporte mon réveil et je dors moi aussi, quel bonheur ! et que d'énergie en moins gaspillée pour chacun à faire des efforts !* »

² Eric Berne « analyse transactionnelle et psychothérapie » Payot

C - Hypothèses structurales

Après l'étude du modèle fonctionnel des Etats du moi, nous explorons le modèle structural. Van Joines et Ian Stewart (4) le décrivent ainsi « Le modèle structural classe les souvenirs et les stratégies stockées. Il désigne les composantes de la personnalité... il s'applique quand nous considérons ce qui se passe à l'intérieur de l'individu... ». Si nous voulons décrire les sources intra psychiques de l'autorité, nous allons donc nous appuyer sur ce modèle.

L'autorité tyrannique :

a) à partir d'une contamination de l'Adulte

Dans l'état du Moi PARENT, sont contenus les pensées, les sentiments et les comportements associés à l'exercice de l'autorité et copiés des parents ou des figures parentales. Certains de ces messages agissent comme des slogans, issus du PARENT, et sont confondus avec la réalité de l'ADULTE. Eric Berne appelait cela des préjugés ; Voici à titre d'exemples quelques phrases relevées chez des enseignants :

« *Un bon enseignant est celui qui sait obtenir le silence parfait.* »

« *Ces élèves ont tant souffert... il leur faut donc un maximum de compréhension et de chaleur humaine.* »

« *être débordé, c'est plutôt bien vu* » etc..

« *la remise en cause devant ses élèves est signe de faiblesse* »

Sur le plan structural, l'Etat du Moi ENFANT renferme les croyances de l'enfance et les émotions correspondantes. Prenons le cas d'Alice : dès qu'elle élevait la voix pour commander ses petits frères et sœurs, elle se faisait réprimander par ses parents : « *laisse les tranquilles, tu n'es pas capable de les faire obéir* » Ses frères et sœurs en profitaient alors pour se moquer d'elle. Elle a développé la croyance « *je ne sais pas me faire obéir et les autres me le font savoir en se moquant de moi* » Aujourd'hui enseignante, elle interprète les rires ou sourires des élèves comme des moqueries à son égard. Elle confond la réalité avec les situations de son enfance. Elle ne peut pas supporter que les élèves doutent de sa compétence, elle réagit donc à partir de cette contamination de l'ADULTE par l'ENFANT (Berne la nomme illusion) et elle exerce un style d'autorité tyrannique en utilisant très souvent un PARENT persécuteur.

Voici d'autres exemples d'illusions pouvant influencer l'exercice de l'autorité :

« *si je suis gentil avec eux ils le seront avec moi* »,

« *J'ai peur mais je dois en aucun cas montrer cette faiblesse car cela va se retourner contre moi*»

« *je ne suis pas à la hauteur* »

L'enseignant peut donc envisager la relation avec ses élèves à partir de préjugés ou d'illusions ou par les deux à la fois : double contamination (ce que je crois vrai la plupart du temps) : « *je suis un débutant en enseignement et c'est vrai que je ne suis pas à la hauteur, j'ai peur devant mes élèves qui sont tous caractériels ou délinquants*³. »

³ Cf schéma 3

b) à partir d'exclusions

Alice Miller⁴ a montré comment un enfant battu ou meurtri risque plus tard de se servir de ses terreurs refoulées pour commander un PARENT persécuteur. L'hypothèse la plus souvent retenue est celle-ci, : l'autorité tyrannique est programmée par l'ENFANT, l'organe psychique à la source est alors l'archéopsyché. Le PARENT et l'ADULTE sont exclus. On peut imaginer que de nombreuses humiliations et terreurs refoulées et vécues dans l'enfance de certains enseignants sont à l'origine de leur style d'autorité tyrannique. Ils utilisent leurs propres règles qu'ils aménagent au gré des événements. En exemple : le témoignage d'un maître d'apprentissage, professionnel cuisinier, qui justifiait ses colères violentes et quelques gifles administrées à ses jeunes apprentis, il expliquait que ces derniers avaient encore de la chance par rapport à ce qu'il avait lui-même subi de la part de son patron autrefois : *« j'en ai reçu des raclées et j'en suis pas mort, c'est comme ça que mon métier m'est rentré dans la peau ! »*

Une autre hypothèse est de considérer qu'un PARENT Exclusif peut être à l'origine de l'autorité tyrannique. Quand une personne n'a accès qu'à des règles parentales, aux droits et aux devoirs qu'on lui a inculqués, l'organe psychique sollicité est l'extéropsyché. Des enseignants excluent ainsi l'ADULTE et l'ENFANT en reproduisant les modèles d'autorité reçus de leurs figures parentales, ils s'y conforment d'une manière rigoureuse, méconnaissant la réalité dans l'ici et maintenant : l'évolution de la pédagogie, les nouveaux contextes éducatifs etc.. C'est peut-être le cas de Lucien : *« quand j'ai commencé à enseigner, j'avais une réelle confiance dans mes élèves et beaucoup d'estime pour eux mais cependant il m'arrivait souvent de les punir avec une très grande sévérité, j'en éprouvais ensuite du remord...je pense que j'étais en train de suivre les conseils de mon vieil oncle enseignant qui m'avait toujours recommandé de ne jamais « m'abaisser » devant un élève et d'être impitoyable avec les élèves désobéissants, c'est à ce prix, me disait-il que tu seras respecté. »*

L'autorité saine : fonctionnelle ou rationnelle

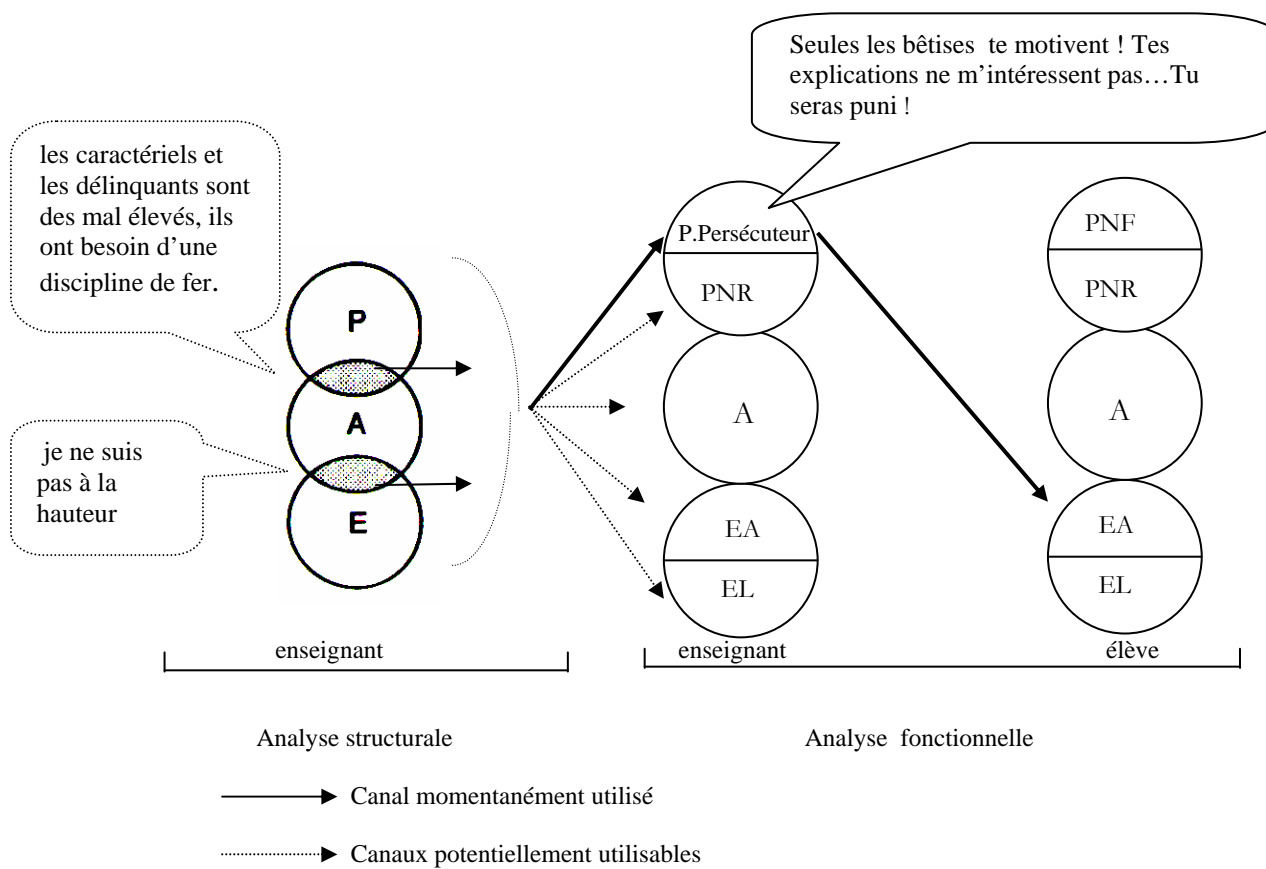
L'enseignant n'est pas sous l'emprise d'une contamination de l'ADULTE ni d'une exclusion, sa prise de conscience des difficultés est réelle. Il connaît les valeurs qu'il veut défendre, les principes auxquels il veut s'attacher, il sait les exprimer et les adapter à la situation. Travailler dans le silence peut par exemple être justifiable pour certaines séquences pédagogiques et injustifiables pour d'autres. L'ADULTE est au contrôle, on peut parler d'« ADULTE intégré » au sens où Berne le décrivait : *« cela signifie que toute personne fonctionnant dans l'ADULTE devrait dans l'idéal faire preuve de trois types de tendances : un charme et une vivacité personnelle (pathos), une élaboration des données objectives (logos) et une responsabilité d'éthique (éthos) représentant respectivement les éléments archéopsychiques, néopsychiques et extéropsychiques 'intégrés' dans l'état du moi néopsychique sous forme d'influences... »*. La personne dit la plupart du temps 'je' prenant conscience qu'elle n'engage qu'elle-même, et quand elle utilise le 'tu' dans l'autorité fonctionnelle elle assume sa fonction et reste dans son contrat. Elle prend soin de ses besoins et tient compte de ceux des autres. Ces deux formes d'autorité s'effacent dès lors que l'autonomie relationnelle de la personne accompagnée est atteinte.

⁴ Alice Miller « c'est pour ton bien » AUBIER

D- Schémas de l'exercice de l'autorité à travers l'analyse structurale et fonctionnelle des états du moi.

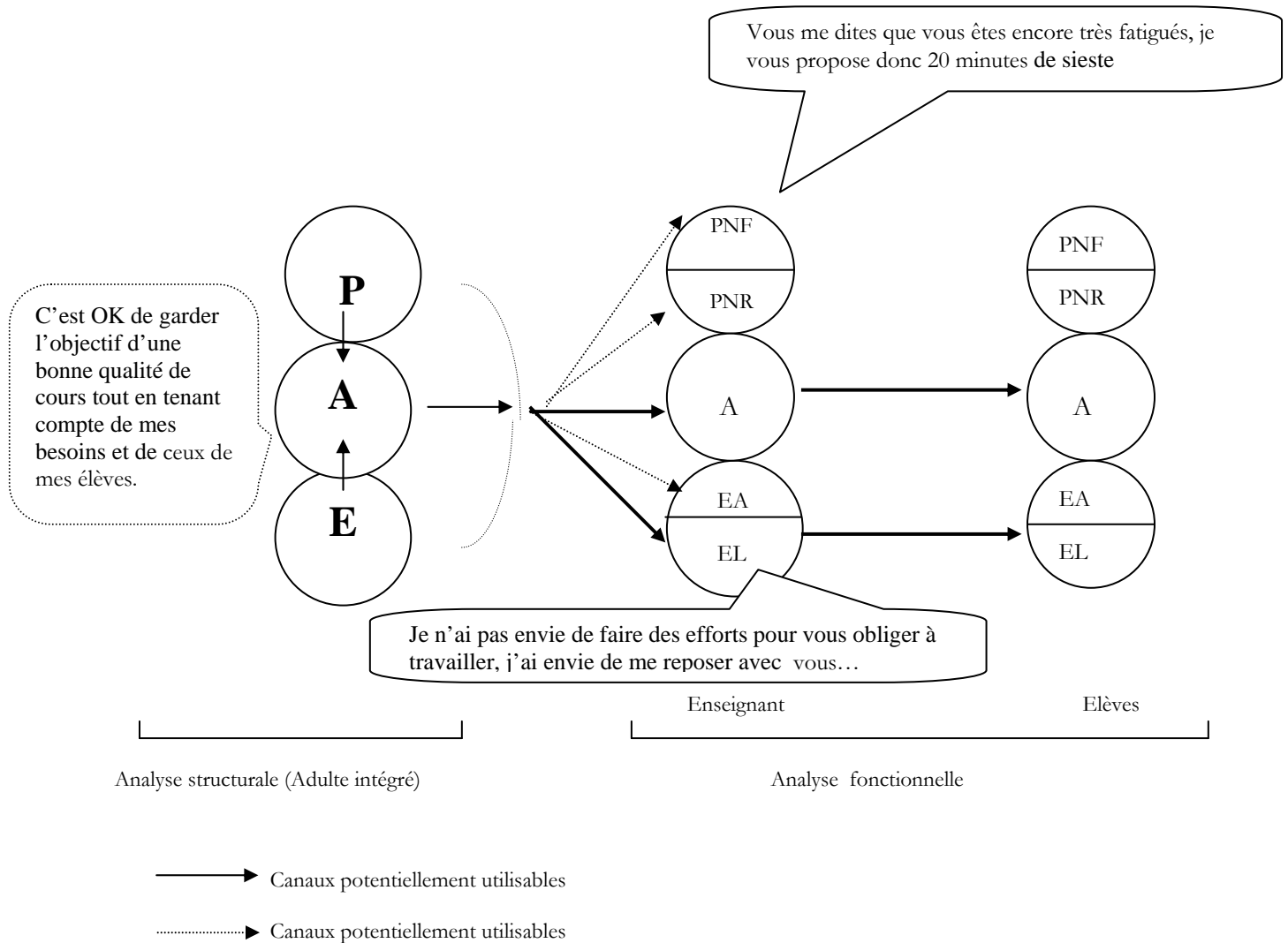
Nous rejoignons ici la théorie de Marie COX⁵ qui affirme : « n'importe laquelle des cinq catégories comportementales du diagramme fonctionnel peut se manifester à partir de n'importe lequel des 3 états du moi structuraux ».

Schéma 3 : Un élève n'a pas remis le travail qu'il devait rendre et l'enseignant le réprimande :



⁵ TAJ 29 page 50 / 1999

Schéma 4 : L'enseignant tient compte d'une réalité objective : les élèves apprentis en pâtisserie ont travaillé tout le week-end en horaires de nuit et ils arrivent fatigués à l'école. Le cours se déroule le lundi après midi après le repas.



E) En conclusion : Voici quelques critères pour reconnaître une classe où s'exerce l'autorité saine :

Du côté des élèves :

- Ils connaissent les règles de fonctionnement et l'échelle des sanctions s'y rattachant. Ils sont détendus et ont le droit d'exprimer leurs besoins.
- Des moments de détente alternent avec des moments de concentration.
- Ils n'ont pas peur de se tromper et se sentent protégés.
- Ils se sentent valorisés et encouragés.
- Ils sont créatifs et heureux de constater que leurs idées sont prises en compte et canalisées.

Du côté enseignant :

- Il demande l'avis aux élèves sur la manière dont les cours se déroulent, les problèmes sont analysés ensemble. A chaque fois que c'est possible, des contrats sont proposés. Il organise des temps de régulation.
- Il a pris le temps d'expliquer le sens des règles de fonctionnement ; en cas de sanctions, celles ci sont appliquées.
- Il ne soutient pas les critiques de ses élèves sur ses collègues, mais les invite à aborder les problèmes avec les personnes concernées.
- Il ne punit pas l'élève qui a du mal à se concentrer, si celui-ci dérange les autres il lui demande d'arrêter et le questionne pour mettre à jour l'origine de sa passivité.
- Si une règle est transgressée devant lui, il peut différer sa réponse pour éviter qu'elle ne soit exagérée.
- Il ne réprimande pas sur l'erreur elle-même, mais sur la passivité éventuelle devant l'erreur.
- Il sait dire ses besoins aux élèves et les inviter à faire de même.
- Pour leur réussite mutuelle, il explique aux élèves la différence qu'il fait entre les signes de reconnaissance conditionnels et inconditionnels.

La confiance entre les élèves et l'enseignant est réciproque, ils s'estiment et se respectent.

EN RESUME, l'autorité juste nous semble réalisée quand elle allie le statut, la compétence dans les dispositifs relationnels et la puissance personnelle qui fait le lien.

Bibliographie

E. Berne : « analyse transactionnelle et psychothérapie » PAYOT

C. Ramond : « Grandir » Erès La MERIDIENNE

« Autorité et abus d'autorité » AAT 63

« L'adulte intégré » AAT 63

H. Reuss : « L'autorité saine » AAT 84

Jean-Paul Godet : AAT 94 avril 2000

A. Miller : « C'est pour ton bien » AUBIER

R. Mucchielli : « Psychologie de la relation d'autorité » ESF

F. Dolto : « La cause des adolescents » Robert LAFFONT

B. Lempert : « Les violences de l'école » AUDIJURIS éditions

B. André : « Motiver pour enseigner » AAT 79

N. Pierre : « socialisation et autonomie dans la classe » CRDP Orléans tours

Bernard Defrance : « sanctions et discipline à l'école » Ed : SYROS

Bernadette Bayada, Anne Catherine Bisot, Guy Boubault, Georges Gagnaire : « , mettre hors-jeu la violence » Ed Chronique sociale